

# RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



## SOMMAIRE

**p.1 et 2 :** L'édito / **p.2 :** Solidarité internationale / **p.3 et 4 :** Place au débat (*Non au productivisme, oui à la productivité !*) / **p.4 :** Notes de lecture / **p.5 à 7 :** Actualité sociale (*La politique de santé de l'Union européenne*) (*Égalité professionnelle dans la fonction publique : un pas important franchi*) / **p.7 :** Devoir de mémoire (*Commune de Paris*) (« *De mémoire d'ouvrier* ») / **p.8 :** Coup de gueule (*Rythmes scolaires à marche forcée !*)

## L'ÉDITO

Élection d'un nouveau pape, argentin, mort du Président Chavez, réélection haut la main du Président de l'Équateur, Raphael Correa : **une actualité internationale bien riche en ce début mars ! Le Venezuela et plus largement l'Amérique du Sud doivent beaucoup à Hugo Chavez.** Son accession au pouvoir a en effet déclenché un effet de contagion qui fait que plusieurs États d'Amérique latine sont aujourd'hui dirigés par des gouvernements progressistes. Espérons que l'œuvre entreprise en faveur du peuple continuera avec Nicolas Maduro. Pour ce qui concerne l'élection du pape argentin, sa proximité des pauvres apparaît largement plus médiatique que réelle. Par ailleurs, ses combats contre l'avortement, les homosexuels ou la place des femmes en politique en font un homme rétrograde. **La réélection de Raphael Correa**, enfin, est une nouvelle démonstration de la vitalité du progressisme en Amérique du Sud, à l'opposé des ravages libéraux qui ont cours en Europe. Dernier en date de ces ravages : sous la pression de l'Europe et du FMI et au prétexte de sauver les banques, le Président chypriote a accepté une ponction sur les avoirs bancaires de ses concitoyens, y compris les plus modestes. Face aux réactions suscitées à Chypre et ailleurs, seuls pourraient finalement n'être taxés que les plus gros déposants. Mais cette décision, en remettant en cause la garantie des dépôts, pourrait avoir de lourdes conséquences, y compris dans d'autres pays d'Europe.

**Comme ailleurs, en Espagne, au Portugal, en Grèce, en Irlande, c'est le peuple qui fait les frais d'une politique dictée par les marchés financiers et la banque Goldman Sachs, avec l'accord des dirigeants de ces pays, plus pressés d'obtenir les félicitations de la Commission européenne que de satisfaire aux besoins de leurs peuples.** Attitude à comparer à celle des dirigeants islandais, qui ont préféré laisser leurs banques faire faillite plutôt que d'imposer au peuple une cure d'austérité. **Et la croissance en Islande se porte bien**, merci ! Mais les cures d'austérité suscitent des réactions de plus en plus vives. **Au Portugal, plus de 1,5 million de personnes se sont retrouvées dans la rue le 3 mars. En Italie, Mario Monti a été largement désavoué lors des élections législatives, sa coalition ne recueillant que 10 % des voix**, alors que la gauche a obtenu la majorité absolue à la chambre basse et une majorité relative au sénat. Alors, surtout que le parti de Beppe Grillo, le M5S, qui avait fait campagne contre l'austérité, est devenu le premier parti italien. En Espagne, la fronde est de plus en plus forte contre le gouvernement de droite au pouvoir et la monarchie, sur qui pèsent des soupçons de corruption. En Grande-Bretagne aussi, le refus de la politique d'austérité a abouti à une sévère défaite de David Cameron aux municipales. Reste l'Allemagne où la chancelière Merkel est encore créditée d'une avance avant les élections de l'automne. Mais le SPD vient d'adopter un programme très à gauche par rapport à ce qu'il a soutenu depuis dix ans, prenant, espérons-le, conscience des résultats désastreux de cette politique qui viennent d'être illustrés par la présentation du rapport sur la pauvreté en Allemagne.

*(suite page 2)*

## L'EDITO (suite)

En France, la popularité du président Hollande n'en finit pas de baisser. **Ce décrochage reflète la déception des électeurs qui l'ont porté au pouvoir et qui ne se reconnaissent pas dans la politique menée.** On l'a vu avec le fiasco et l'escapade dijonnaise du Président. On l'a vu aussi avec les manifestations du 5 mars contre l'accord ANI, à l'appel de quatre organisations syndicales et le soutien de certains partis de gauche, y compris de la gauche du PS. La relative faiblesse de la mobilisation ne doit pas faire illusion. La peur du chômage freine les salariés du privé et le décryptage de l'accord ANI n'a sans doute pas suffisamment pénétré dans les usines malgré l'action des syndicats, CGT et FO en tête. **La transposition législative de cet accord semble, d'ailleurs, beaucoup moins facile que ne l'espérait le ministre du Travail,** Michel Sapin, les députés rechignant avec raison à n'être que des godillots aux ordres. Il faudra cependant beaucoup plus pour que la gauche évite la Bérézina qui semble se profiler à l'horizon lors des élections municipales et européennes. Même si le gouvernement a reconnu que le déficit serait supérieur aux 3 % exigés par Bruxelles pour fin 2013, la politique d'austérité n'en a pas pour autant été infléchie. Les retraités sont mis à leur tour à contribution à travers l'accord intervenu sur les retraites complémentaires, rognant un peu plus leur pouvoir d'achat.

Bref, la situation économique et la politique suivie ne nous amènent pas à baisser les bras. Dans un contexte où de plus en plus de voix se font entendre à gauche pour vouloir imposer une autre politique, on peut compter sur *Résistance Sociale* pour aider à la réflexion commune et au rapprochement des points de vue.

Marinette BACHE

## SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

**Allemagne - Pauvreté :** un rapport embarrassant pour le gouvernement.

Le gouvernement allemand a présenté le mardi 6 mars un rapport sur la pauvreté. Selon ce rapport, l'économie allemande se porte bien et le chômage recule. Mais l'écart des inégalités sociales s'est accru et un Allemand sur sept est aujourd'hui menacé de pauvreté. Les 10 % d'Allemands les plus fortunés se partagent 53 % de la richesse nationale. Les 50 % les plus pauvres se partagent 1 % de la richesse nationale contre 3 % il y a 10 ans.



**Portugal** - Samedi 2 mars, mobilisation exceptionnelle au Portugal à l'appel du mouvement

« Que la Troïka aille se faire voir » : 500 000 personnes ont manifesté à Lisbonne contre les mesures d'austérité. Et une trentaine de défilés ont eu lieu dans d'autres villes. Depuis, plusieurs secteurs des transports débraient : le métro à Porto, où la grève a été suivie à 80 %, ensuite, les cheminots (arrêt total du service passagers et marchandises à l'exception des trains réquisitionnés pour le service minimum), et le service de bus de Lisbonne. Les syndicats craignent les projets de restructuration, qui ne sont que des privatisations déguisées. Enfin à la TAP, la compagnie aérienne qui doit être privatisée, un

préavis de grève pour les 21, 22 et 23 mars prochains est déposé.

**Espagne** - Après une semaine de grève en février les salariés d'Iberia sont de nouveau en mouvement en début mars et reprennent leur grève la semaine du 18 au 22. Ce qui est en jeu ce sont d'abord une baisse généralisée des salaires, ensuite 20 % d'emplois supprimés (3 807 licenciements).



**Grande-Bretagne** - Un quart de million de fonctionnaires en grève le 20 mars, date de la présentation du budget au parlement, pour protester contre la politique d'austérité du gouvernement. « Il ne s'agit pas d'une journée de protestation de 24 heures. Il s'agit du début d'un programme successif d'arrêts de travail et de perturbations visant à faire pression sur le gouvernement qui refuse de nous parler », a déclaré le secrétaire général du syndicat, Mark Serwotka.

# PLACE AU DÉBAT

## Non au productivisme, oui à la productivité !

Par Alain GELY

*Ce texte a été écrit dans le cadre d'une réflexion collective du M'PEP (mouvement politique d'émancipation populaire) au moment de sa création, et légèrement modifié depuis. Il ne faut en effet pas confondre la productivité, qui est le moyen de répondre aux divers besoins des êtres humains en économisant leur peine au travail, et le productivisme qui en constitue un dévoiement.*

La mondialisation financière est censée permettre une meilleure efficacité économique, des gains de productivité, grâce au libre-échange et à ce que les économistes appellent « l'allocation optimale des ressources », c'est-à-dire le principe selon lequel les matières premières, le travail humain et les capitaux iraient « là où il faut ». C'est très loin d'être prouvé. Ce qui est vrai, c'est qu'il existe d'immenses possibilités de progrès de productivité à l'échelle de la planète soit en produisant plus de biens et de services utiles aux populations, tout en diminuant l'« empreinte écologique », soit en consommant moins de matières premières et en limitant les gaspillages, soit encore en soulageant la peine des hommes et des femmes par une diminution des travaux pénibles et dangereux. Il est vrai, aussi, que les progrès techniques offrent des possibilités encore accrues, par exemple en matière d'éducation, en limitant des transports de marchandises ou en évitant des déplacements inutiles de personnes. Ce qui est faux, c'est que l'on puisse espérer ces progrès par le jeu de la mondialisation financière et du libre-échange. Pourquoi ?

D'une part, parce que les progrès de productivité que constatent les statistiques officielles sont pour une bonne part fallacieux : la production et l'investissement, la croissance du Produit Intérieur Brut mondial, sont moins orientés vers le développement humain (éducation, santé, alimentation...) que vers les désirs de ceux qui forment la « demande solvable », c'est-à-dire principalement les plus nantis. Accepter cela, c'est faire un choix politique pour maintenir et aggraver les inégalités.

D'autre part, parce que la spéculation financière et la priorité absolue à la « valeur pour l'actionnaire » sont profondément destructeurs, contradictoires avec le souci de l'efficacité économique à long terme, puisque cette « efficacité durable » se fonde sur l'investissement, la recherche et la formation.

Enfin, parce que les décisions politiques de libéralisation qui ont suscité la mondialisation ignorent les dégâts subis par les travailleurs et par l'environnement du fait d'un productivisme dévoyé.

**Pour y voir clair, il faut surtout ne pas confondre productivité et productivisme.** Quand on parle de productivité, on pense en général à la productivité du travail. La définition simple en est la suivante : c'est le rapport entre une quantité produite (Q) et la quantité de travail (W) qui a été nécessaire pour cette production. Par exemple : si deux agriculteurs ont produit deux mille quintaux de blé en une année, la productivité du travail

(Q/W) est de  $2000/2 =$  mille quintaux par personne et par an.

En fait, il vaut mieux parler ici de « productivité apparente du travail ». Pourquoi ?



Imaginons que ces deux agriculteurs se procurent des semences qui, grâce aux recherches agronomiques, seront mieux adaptées au climat et au sol de leur pays. Ils pourront, avec exactement le même travail, obtenir par exemple trois mille quintaux au lieu de deux mille. Leur productivité apparente sera de mille cinq cent quintaux par personne et par an, soit 50% de mieux. Mais ce progrès sera imputable au travail d'autres personnes, en l'occurrence les chercheurs et les entreprises qui leur ont fourni les semences, les conseillers agricoles qui leur ont signalé leur existence et appris à les utiliser... On pourra aussi obtenir une production identique avec moins de travail si on remplace, par exemple, le cheval de trait par un tracteur qui permettra à un agriculteur seul de produire deux mille quintaux en une année. Le gain de productivité sera alors imputable, en fait, aux ingénieurs et aux ouvriers qui ont produit le tracteur et à ceux qui ont formé le paysan à son utilisation. Ce qui peut être mis en rapport avec le travail de l'agriculteur, pour calculer sa productivité, ce n'est pas sa production mais la « valeur ajoutée » apportée par son travail. Pour calculer cette valeur ajoutée, il faut au moins soustraire de la production les matières premières qui ont été utilisées et en déduire aussi une estimation de l'usure du capital (par exemple : le cinquième de la valeur du cheval de trait que l'on aura tué à la tâche en cinq ans...).

On le voit à partir de cet exemple : **la productivité n'est pas une notion individuelle ; elle s'inscrit dans le cadre d'une société ; elle constitue une aspiration fondamentale et légitime.** Si l'on s'en tient au calcul simple que nous venons de faire, il s'agit en effet de produire une plus grande quantité ou une meilleure qualité avec autant de travail, d'outils et de

matières premières ou encore de **produire autant, voire plus, en économisant ces « facteurs de production »**.

Alors pourquoi est-on parfois amené à regretter ou à critiquer le principe même des gains de productivité ? Il peut y avoir plusieurs raisons :

– parce que, si la croissance est limitée, les gains de productivité risquent de s'exercer au détriment de l'emploi ; mais la malédiction, ici, ne réside pas dans les gains de productivité ; **ce qui est critiquable, c'est surtout la politique économique et financière d'austérité qui limite la croissance et l'empêche de se déployer vers des besoins sociaux non satisfaits, pourtant immenses** ; ce qui est critiquable, ce n'est pas la productivité mais le choix politique de laisser le chômage s'installer, comme on l'a fait en France en 1983 et depuis ;

– parce que l'on constate des « **dégâts du progrès** » sur la santé des travailleurs et sur l'environnement (pollution, atteintes à la biodiversité, épuisement de ressources naturelles...); mais **ces dégâts, bien réels, ne sont nullement un résultat inéluctable des progrès scientifiques et techniques** ; ils résultent de choix politiques et sociaux « productivistes » qui privilégient la production pour la production, une croissance économique aveugle ;

l'action de l'Etat (information, réglementation, éducation, taxes, politique des revenus...) et un calcul économique plus intelligent, tenant compte de ces « inconvénients de la production » peuvent y remédier ;

– parce que la notion abstraite de productivité s'applique mal aux biens intangibles et aux services ; il est vrai que la production nationale (mesurée par le PIB ou par le PNB) met dans le même sac des « productions » très différentes de biens et de services ; il est vrai aussi que ces calculs reposent sur des conventions parfois contestables et donnent une place déterminante à l'économie monétaire ; ceci doit inciter à **se fixer des objectifs de développement humain comme centraux** (espérance et qualité de vie, notamment) et à **ne considérer la productivité que comme un moyen du développement humain et non pas comme une fin en soi**.

Bref, **il ne faut pas jeter le bébé Productivité avec l'eau du bain productiviste**. Il est absurde et dangereux de produire plus pour, seulement, accroître des profits et un indicateur de croissance forcément simpliste. **Il est nécessaire et donc possible de mobiliser les immenses capacités humaine pour produire plus et mieux tout en économisant des ressources et répondre ainsi aux besoins matériels et culturels de l'humanité**.

## NOTES DE LECTURE

### « Bébé made in France » : Vue de la culture éducative et sociale américaine, ce qu'apportent les services publics à la française

Cet ouvrage de Pamela Druckerman, fait l'éloge de l'éducation à la française. Jean-Noël Gramling, professeur honoraire de philosophie dans le pays messin, nous en livre une critique plutôt convaincue !

Citation page 23 : « Les Français bénéficient d'un éventail de services publics qui rendent le fait d'avoir des enfants plus attractif et moins stressant. Les parents ne doivent pas payer la maternelle, ni se soucier de leur assurance maladie, ni économiser pour les futures études universitaires. De nombreux parents reçoivent des allocations mensuelles -- directement virées sur leur compte en banque -- simplement parce qu'ils ont des enfants. »



En janvier 2013, est paru aux éditions Flammarion, un livre de Pamela Druckerman qui s'intitule : « *Bébé made in France* ». L'auteure est une Américaine qui vit en France depuis quelle s'est mise en couple avec un Britannique et a eu trois enfants, qu'ils élèvent, pour le moment, entièrement à Paris.

L'objet principal de ce livre est de comparer, dans les moindres détails, l'éducation des enfants "à l'américaine" et l'éducation "à la française". Cette comparaison tourne à l'avantage de notre manière de faire. Je vous laisse découvrir par le menu, pour le plaisir et la réflexion, cet aspect de l'ouvrage, qui ne manque ni de sel ni d'humour. Ne manquent pas,

non plus les références scientifiques et de philosophie de l'éducation, Rousseau et Dolto, entre autres.

Ce qui nous concerne plus directement du point de vue social et politique, c'est la mise en valeur des services publics français par différence aux Etats-Unis : crèches, école maternelle, prestations sociales, centres aérés, etc. Cette mise en valeur émaille tout le livre, quels que soient les points éducatifs abordés, par exemple : chap. 3 « *Elle fait ses nuits ?* », chap. 4 « *Attends !* », chap. 9 « *Caca boudin !* », chap. 12 « *Tu goûtes un peu* », chap. 13 « *C'est moi qui décide* », chap. 14 « *Laissez le vivre sa vie* ».

Enfin, Pamela Druckerman nous convainc qu'avoir des enfants ne doit pas se faire par le sacrifice du bien-être des mères. Le bonheur des enfants est compatible avec le bonheur des parents, c'est une des clés de l'éducation réussie.

# ACTUALITÉ SOCIALE

## La politique de santé de l'Union européenne se caractérise par la marchandisation et le rationnement

Par Jean-Claude CHAILLEY

La base est le traité de Lisbonne composé du TUE (traité de Maastricht) et du TFUE (ex-TCE, Traité constitutionnel européen, rejeté par la France et la Hollande en mai 2005 et peu amendé).

### I - La santé est théoriquement peu concernée dans le traité de Lisbonne

- Elle ne figure pas dans les compétences exclusives.  
- Elle figure sous des aspects très généraux dans les compétences partagées avec les États :

o Art. 4 k) les enjeux communs de sécurité en matière de santé publique, pour les aspects définis dans le présent traité.

o L'art. TFUE 168 précise des objectifs généraux mais laisse la mise en œuvre aux États :

« L'action de l'Union, qui complète les politiques nationales, porte sur l'amélioration de la santé publique et la prévention des maladies et des affections humaines et des causes de danger pour la santé physique et mentale... »

« **L'action de l'Union est menée dans le respect des responsabilités des États membres** en ce qui concerne la définition de leur politique de santé, ainsi que l'organisation et la fourniture de services de santé et de soins médicaux. **Les responsabilités des États membres incluent la gestion de services de santé et de soins médicaux, ainsi que l'allocation des ressources qui leur sont affectées.** »

C'est pourquoi, on entend souvent dire en France que la santé est du domaine national. La Commission européenne a dit pareil à la délégation de plusieurs pays qu'elle a reçue. Mais il y a une forte contradiction : si la santé relève uniquement du domaine national, pourquoi a-t-elle demandé à ce qu'on lui communique nos revendications précises ?

Théoriquement, l'UE est « indifférente » à la propriété : le traité de Lisbonne ne demande nulle part la privatisation, la marchandisation de la santé, ni d'ailleurs d'aucun service public. Et pourtant, 20 ans après le traité de Maastricht, on constate dans tous les secteurs et tous les pays le chemin parcouru dans la privatisation, la marchandisation de tous les services publics. Comment l'expliquer ?

### II - En réalité l'Union européenne influence la politique de santé, de protection sociale, de plus en plus directement

a) L'UE a tout un arsenal pour agir : le concept d'achèvement du marché intérieur dans un cadre de

concurrence implique à terme que toute différence nationale s'estompe, la privatisation généralisée à l'exception d'un socle minimal. Mais les résistances dans tous les pays freinent considérablement le processus. La « compétitivité », j'y reviendrai, est également destructrice.

Les exigences budgétaires (qui incluent la santé, la protection sociale) contribuent puissamment à ouvrir le « marché » au privé...

La politique de santé, comme de tous les services publics, est cadrée par les très importants Conseils européens, la Commission européenne (qui a l'initiative des lois), les Pactes, Traités, directives, règlements, la stratégie 2020...

**C'est pourquoi la Commission n'est pas fondée à se dégager de sa responsabilité sur les gouvernements nationaux, ni les gouvernements sur « l'Europe ». C'est une co-responsabilité.**

Par exemple : deux pays, pour des raisons qui leur appartiennent, ont refusé le Pacte budgétaire (TSCG), donc c'est possible.

Noter également la pression, sinon le chantage, des marchés financiers, des agences de notation, de la BCE, OCDE, Banque mondiale, FMI ... De plus en plus de pays sont sous tutelle.

b) Quelques textes européens concernant directement la santé :

**Pacte pour l'euro plus :** la « *viabilité des retraites, des soins de santé et des prestations sociales* » est à lier « *au niveau d'endettement* ».

Si je peux me permettre un conseil, c'est d'apprendre par cœur le Pacte pour l'euro plus. Il contient l'ensemble des politiques antisociales mises en œuvre, y compris la réforme du Code du travail en cours de discussion en France (ANI).

▪ **Le Pacte budgétaire (TSCG) demande de revenir rapidement à 0,5 % de déficit et 60 % de dette sur PIB en 20 ans. Il met la pression à court terme et long terme, 20 ans, c'est une génération !**

*Remarque : les déficits au sens de l'UE incluent l'État, les collectivités territoriales, les « administrations de protection sociale ».*

▪ **La recherche de « compétitivité », ce qui pour l'UE implique la baisse du « coût » du travail, réduit donc les cotisations sociales et les impôts.**

Remarques :

- En France, les cotisations sociales qui alimentent la Sécurité sociale font partie du salaire (système bismarckien). Depuis 1992, au nom de la « compétitivité » de plus en plus invoquée comme prétexte, tous les gouvernements augmentent les exonérations de cotisations sociales patronales.
- Dans les pays pour lesquels la protection sociale est financée par l'impôt (système beveridgien) la concurrence fiscale et la baisse des budgets aboutit au même résultat : **on constate d'ailleurs à chaque réunion du Réseau qu'aucun pays, quel que soit son principe de financement, n'est épargné.**
  - « L'achèvement du marché intérieur » est au cœur du traité de Lisbonne.

Art TFUE 26 : « Le marché intérieur comporte un espace sans frontières intérieures dans lequel la libre circulation des marchandises, des personnes, **des services** et des capitaux est assurée... **Le Conseil, sur proposition de la Commission, définit les orientations...** ». **C'est bien une co-responsabilité.**

Les services de santé sont de plus en plus concernés : SIEG (Service d'intérêt économique général). « Toute activité consistant à l'offre des biens et/ou des services sur un marché donné est une activité économique au sens des règles de concurrence. Dans ce contexte, le fait que l'activité concernée soit qualifiée de "sociale" ou qu'elle soit exercée par un acteur sans but lucratif n'est pas en soi suffisant pour échapper à la qualification d'activité économique. »

Livre blanc SIG, site UE : « **Exemples d'activités considérées comme économiques dans des décisions passées de la Commission et des arrêts de la Cour** : ... des régimes d'assurance facultatifs fonctionnant selon le principe de capitalisation, même dans le cas où ils sont dirigés par des organismes sans but lucratif, les services de transport d'urgence et de transports de malades, des services médicaux dispensés dans un cadre hospitalier ou en dehors de ce cadre... »

- Après le « 6 pack », le « 2 pack » qui vient d'être adopté (règlements : application immédiate dans les législations nationales, que les Parlements nationaux soient d'accord ou non) donne des moyens de pression très accrus à la Commission européenne sur tous les budgets, y compris la Sécurité sociale. Les discussions budgétaires ont

déjà commencé pour 2014 dans le cadre du semestre européen.

- Parmi les institutions qui font pression, le FMI, comme l'ensemble de la troïka, demande à la France : « accroître la concurrence dans le secteur des services... Réduire les dépenses publiques à tous les niveaux (État, collectivités locales et **administrations de sécurité sociale**), **réduire les cotisations sociales patronales**, soutenir la modération salariale... »

### III - Conclusion

- Pour des raisons politiques évidentes, **le rationnement des soins et la marchandisation ne sont jamais exigés explicitement.** Mais un réseau de contraintes y conduit. Notamment, les coupes budgétaires, l'achèvement du marché intérieur par la concurrence, entraînent progressivement la généralisation de la privatisation, de la marchandisation, à l'exception d'un socle, d'un panier de soins minimum (service universel), proche de la conception des États-Unis.
- **Il s'agit bien de rationnement :** la conception du patronat européen est un socle minimal financé par l'impôt et le reste par des assurances complémentaires. Les mutuelles ont beaucoup évolué depuis la directive de 1992 et suivantes : j'ai reçu récemment une publicité dont le tarif mensuel varie de 20 à 240 € par mois. On est bien dans l'inégalité contrairement à notre Sécurité sociale.
- Un mot sur la **concurrence privé – public** dont on a parlé tout à l'heure. D'une part la concurrence pervertit le service public en lui donnant l'objectif d'être compétitif au lieu de servir l'intérêt général au mieux. D'autre part il est plus coûteux : par exemple dans tous les pays où on a privatisé l'électricité, les tarifs ont augmenté de 30 ou 40 %. Les partenariats public - privé sont une ruine pour les finances publiques. On connaît le désastre budgétaire et en qualité des États-Unis.
- **La politique de santé de l'Union européenne est synthétisée dans Le Livre blanc retraites (avril 2012) dont le début concerne toute la protection sociale :**  
« Les réformes de la sécurité sociale ... ont bien progressé dans plusieurs pays, dernièrement en République tchèque, en Grèce, en Espagne et en Italie... »

Mais elles ne suffisent pas : « Il est toutefois nécessaire que des mesures supplémentaires soient prises, sans attendre ».

On voit où cela a mené la Grèce, qui aujourd'hui fait appel à la solidarité internationale.

# ACTUALITÉ SOCIALE

## Egalité professionnelle dans la fonction publique : un pas important franchi

Par Pierre KERDRAON

Le 8 mars, à l'occasion de la journée internationale des femmes a été signé un accord qualifié d'historique entre le gouvernement, les organisations syndicales et les représentants des collectivités locales sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans l'ensemble de la fonction publique, y compris dans les fonctions publiques hospitalière et territoriale.

L'accord contient **15 mesures** destinées à faire progresser l'égalité professionnelle et **concernera 5 millions d'agents publics** relevant de l'État, des collectivités territoriales et des hôpitaux. Parmi ces mesures, la représentation équilibrée entre les femmes et les hommes dans les instances de dialogue social, la suppression des inégalités salariales, la vérification du caractère non discriminatoire des recrutements, ou encore la réflexion sur les raisons qui limitent les promotions et l'avancement des femmes. Par ailleurs, a été acté un droit de congé paternité et d'accueil de l'enfant : d'une durée de 11

jours calendaires consécutifs, ce congé devient un droit pour l'ensemble des agents quels que soient leur statut (titulaires ou non) et leur ancienneté. Pour tendre vers une meilleure articulation entre vie personnelle et vie professionnelle, des *chartes du temps* seront négociées au sein des administrations, des collectivités et des hôpitaux.

Enfin, la mesure n° 15 vise à **prévenir toutes les violences faites aux agents sur leur lieu de travail** et à lutter contre le harcèlement sexuel et le harcèlement moral.

Cet accord est le fruit de cinq mois de négociations. Sa mise en œuvre dépendra bien sûr de la bonne volonté des administrations et notamment des collectivités locales, comme le soulignaient les représentants des organisations syndicales. Des négociations sont donc à prévoir notamment dans les collectivités locales puisque chaque collectivité est réputée s'administrer librement.

## MÉMOIRE DES LUTTES

### COMMUNE DE PARIS : marche pour la réhabilitation de la Commune et des Communards



Le lundi 18 mars a marqué le premier jour de la commémoration de la Commune de Paris, qui s'est, rappelons-le, déroulée du 18 mars au 28 mai 1871. Ces deux mois, qui se sont terminés par des fusillades tragiques de très nombreux communards (plusieurs milliers) notamment lors de la semaine sanglante de mai 1871, ont profondément marqué la mémoire ouvrière tant par le bouillonnement des idées que par les réalisations entreprises (gratuité de l'école, fondement du principe de laïcité, ...). A la suite de la Commune, de nombreux communards ont été déportés, en particulier en Nouvelle-Calédonie, comme Louise Michel.

A l'appel des Amis de la Commune de Paris, plusieurs partis et associations, dont *Résistance Sociale*, ont défilé le 18 mars de

l'Assemblée nationale au Sénat pour demander au Parlement :

- de donner à la Commune de Paris, dans les programmes scolaires, une place à la mesure de son importance ;
- d'inscrire la Commune dans les commémorations nationales ;
- de graver les noms des Communards sur les murs des ministères, mairies et administrations où ils ont exercé des responsabilités importantes.

A signaler qu'un vœu allant dans le même sens a été soumis au Conseil de Paris, par notre Présidente, Marinette BACHE, élue du 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, où se trouve le cimetière du Père-Lachaise, là où furent fusillés de nombreux communards et où se tient chaque année une cérémonie commémorative, aux murs des Fédérés.

### « De mémoires d'ouvriers », extraits exclusifs – Politis [www.politis.fr](http://www.politis.fr)

Le réalisateur Gilles Perret, auteur de « *Ma Mondialisation* » (2006) et de « *Walter, retour en résistance* » (2009), renoue avec la mémoire ouvrière (...)

Non, les ouvriers n'ont pas disparu, clame le film de Gilles Perret, qui rappelle qu'ils sont encore 6 millions, ces invisibles. Le monde ouvrier est le grand oublié de l'espace médiatique, qui a laissé la place aux communicants, aux managers, et aux rapports sociaux devenus de plus en plus violents. « Pour que cela bouge, il faut que les gens soient éduqués quant à cette histoire sociale », dit le réalisateur. Ce film offre en tout cas une belle leçon d'éducation populaire

# COUP DE GUEULE

## Rythmes scolaires à marche forcée !

Par Fred BERRUYER

Si le principe du retour à la semaine de quatre jours et demi pour tous les écoliers est une nécessité; celui du recours à la décision impérative sans concertation réelle et sérieuse est une faute politique. D'autant que cela nous rappelle douloureusement la méthode Sarkozy-Darcos imposant brutalement la modification de l'organisation du temps scolaire en 2008 !

Mais quelle mouche a donc piqué le ministre Peillon pour se lancer dans cette entreprise avec une telle précipitation, alors que les enseignants étaient en droit d'attendre d'autres mesures pour fortifier leur profession mise à mal par 5 ans de mépris affiché ? Cette décision met, en outre, les collectivités locales en première ligne et c'est sur elles, en réalité qu'on fait peser les responsabilités. À un an des élections municipales, elles apprécient le geste... C'est une belle hypocrisie qu'on n'attendait pas après une brillante campagne du candidat Hollande pour la refondation de l'école. La très médiatique réunion des ateliers de réflexion « Refondons l'école de la République » apparaît aujourd'hui véritablement comme une simple vitrine démocratique ! Qui peut dire ce qu'il en reste ? Quels enseignements en a tiré le ministre ? Rien ni personne ! Il a décidé de passer en force, et voilà le décret signé bien avant la discussion de la loi sur l'école ce mois de mars ! Étrange démocratie qui ne peut que laisser un goût amer à tous ceux qui se battent tous les jours pour l'école publique et qui avaient placé leurs espoirs sur d'autres enjeux que celui du calendrier.

Expliquer aux enseignants qu'ils travailleront une demi-journée supplémentaire dans la semaine sans contrepartie est une véritable provocation. Le ministre méconnaît la notion de projet éducatif pour lui

préférer la notion de rythmes éducatifs. La terminologie a du sens, il n'y a pas de projet ! Et c'est le bât qui blesse.

Ca aurait pu être un vrai projet social, avec une annonce de mise en place pour 2014, permettant aux municipalités de préparer les budgets, d'en obtenir de l'État, d'élaborer les projets éducatifs à présenter dans les programmes électoraux, de mettre en place, pourquoi pas, des expérimentations, de repenser les pauses méridiennes, de négocier avec les animateurs et les agents de service, dont personne ne parle et qui sont les grands oubliés de la réforme.

Mais, dans le cas présent, la question sociale n'est même pas placée au cœur de la décision. *Quid* de nos animateurs (titulaires ou vacataires) qui travaillent 10h le mercredi et qui sont rémunérés en rapport ? *Quid* des parents (90 % des femmes) qui travaillent à 80 % pour s'occuper de leurs enfants le mercredi tout entier. *Quid* des associations sportives (gros employeurs également) qui officient depuis des décennies le mercredi matin, les conservatoires également, *quid* de la rémunération des enseignants, l'une des plus basses des pays de l'OCDE.... Tout cela se discute, se prépare, se construit.

Cela n'enlève rien aux difficiles dialogues dans le contexte habituel de la revendication catégorielle et/ou de la convenance personnelle qui pollue en général le débat. Mais il faut faire avec et faire preuve, me semble-t-il d'intelligence et de lucidité, c'est-à-dire projeter comme le préconisait Jaurès : aller à l'idéal et comprendre le réel.

Mais n'est pas Jaurès qui veut...

**VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION,  
ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!**

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

**Siège social :**

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

**Site Internet :** [www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)

Courriel : [webmaster@resistancesociale.fr](mailto:webmaster@resistancesociale.fr)

Présidente de RESO et directrice de la publication :

**Marinette BACHE**

NOM ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : ..... Portable : .....

E-mail : .....

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi ..... exemplaires par envoi.

**À retourner à :** RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)